



GAEC de la Porte Saint-Lazare
Montfort sur Meu

Production laitière
Séchage en grange

2013



L'HISTORIQUE

1989

Création du GAEC entre Pierre-Yves et Daniel

1994

Denis rejoint le GAEC

Janvier 1999

Début de la conversion à la bio

Janvier 2001

Fin de la conversion

2003

Construction du séchoir en grange

2010

Installation de panneaux photovoltaïques et arrêt de l'atelier porc

LA MAIN D'OEUVRE

3 UTH

{ Denis
Daniel
Pierre-Yves

LE CHOIX DE LA BIO

Nous avons toujours conduit notre système de manière extensive en privilégiant l'herbe plutôt que le maïs. En 1998, lorsque nous avons visité une ferme laitière en bio depuis plusieurs années, les pratiques, le système, et ses objectifs correspondaient tout à fait à nos attentes. Rapidement, nous avons, tous les trois, décidé d'engager la démarche de conversion.



LE SYSTEME EN 2013

- Sel et minéraux
- 100 T de paille
- Semences de prairies
- 35 T de maïs déshydraté



- 514 000L de lait livrés à Lactalis
- 26 réformes
- 40 veaux
- 6 génisses de renouvellement



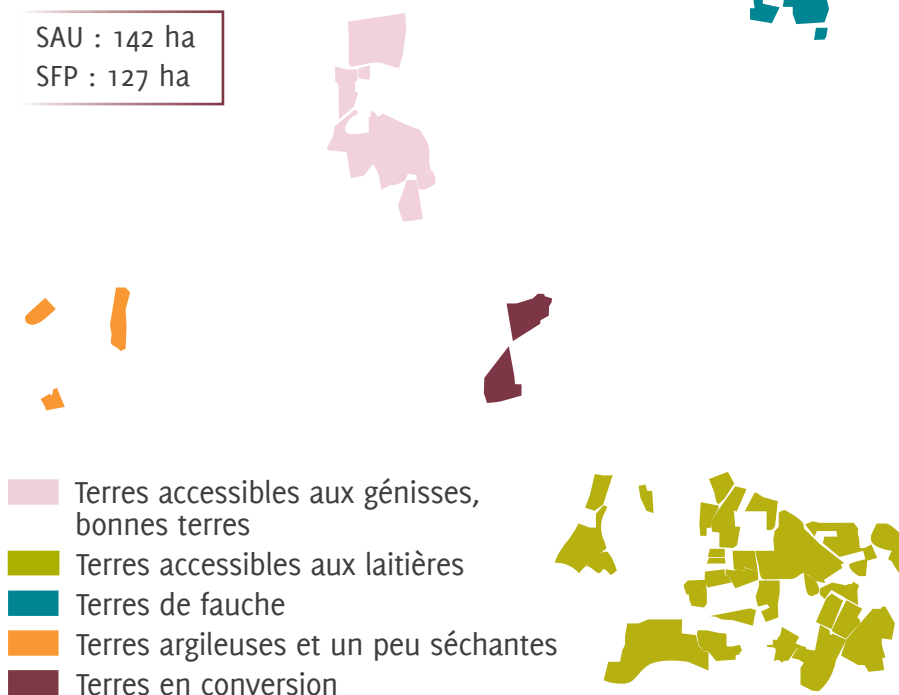


LE PARCELLAIRE

85 ha sont accessibles pour les laitières et 25 ha en plus sont accessibles aux génisses. Ici, les terrains sont un peu plus séchantes que sur l'autre site. A 5 km, le site du Pin présente environ 30 ha de bonnes terres. C'est sur ce site que les génisses sont élevées. Différents îlots complètent les surfaces :

- 7 ha de bonnes terres à 4 km
- 5 ha de terres plus séchantes à 6 km
- 7 ha dispersés en différentes parcelles
- 8 ha qui sont actuellement en deuxième année de conversion bio à 3 km

SAU : 142 ha
SFP : 127 ha



L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

- Zéro pesticide
- Pas de sols nus l'hiver
- Chargement limité
- Mise en place de haies et rénovation d'anciennes
- Répartition des matières organiques (compost et fumier) sur l'ensemble des surfaces.
- Compostage de tout le fumier

LES BÂTIMENTS ET LE MATÉRIEL

En dehors du séchage, nous disposons :

- d'une salle de traite 2 x 7 avec décrochage automatique
- 84 places en stabulation paillée pour les laitières
- 70 places pour les génisses



Au niveau matériel, l'accent a été porté sur le matériel de fenaison (faucheuse 5,5 mètres, andaineuse, faneuse, autochargeuse, remorque distributrice de foin).

Deux dessileuses pailleuses sont également disponibles, une pour les génisses et une pour les laitières.

Pour les autres travaux, nous sommes adhérents à 3 CUMA locales qui nous permettent de disposer de l'ensemble du matériel de préparation du sol, de semis, d'épandage, d'entretien des abords et de désherbage mécanique.

Pour tracter tout cela, nous disposons de deux tracteurs (90 et 120 cv) et de deux petits tracteurs « cour de ferme ».

Nous travaillons aussi avec la CUMA pour la gestion du bois plaquette.



L'ORGANISATION DU TRAVAIL

“Chacun des associés prend 5 semaines de vacances par an. Nous travaillons une semaine sur trois le week-end et chacun à sa semaine de traite.”





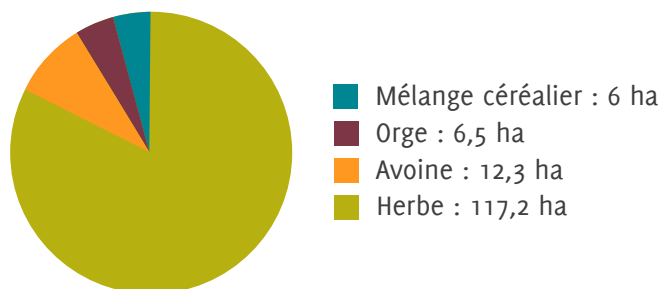
L'ASSOLEMENT

La gestion des prairies :

Sur la ferme nous avons implanté trois types de prairies :

- Des prairies exclusivement destinées au pâturage en RGA TB. Le système de pâturage tournant en paddocks nous fait revenir en fonction de la pousse de l'herbe, toutes les 3 semaines au printemps et toutes les 5 semaines ensuite.
- Des prairies uniquement destinées à la fauche soit environ 20ha implantés avec une dominante de luzerne, de fétuque élevée et de dactyle. Le séchage en grange nous permet de garder les qualités nutritionnelles de la luzerne, puisque le foin destiné au séchage est récolté à 50-60% d'humidité soit avant que la luzerne perde son feuillage. Sur ces parcelles, 4 à 5 fauches sont réalisées par an avec un retour environ toutes les 6 semaines.
- Des prairies mixtes où l'association d'espèces est beaucoup plus complexe : RGA, RGH, Fétuques des prés, Fétuques élevée, TB, TH, lotier et fléole.

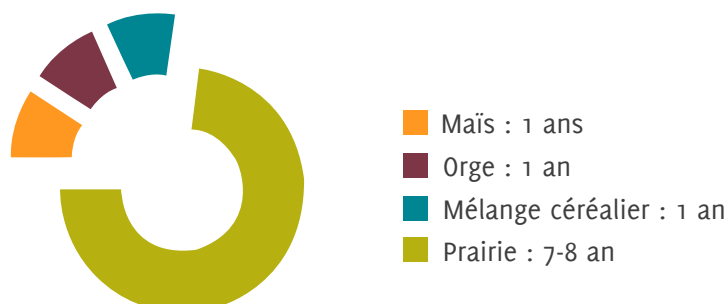
"Nous réfléchissons à de nouvelles techniques pour améliorer notre système de séchage en grange afin de garantir de meilleurs valeurs alimentaires à notre foin. Pourquoi pas mettre en place un système de déshumidificateur."



"Dès la fin de l'année, une fois que les terres seront toutes en bio nous augmenterons la part d'herbe."

LES ROTATIONS

"La rotation habituelle consiste à semer du maïs, puis de l'orge, puis un mélange céréaliier et de l'herbe. Nous faisons aussi des prairies sur prairies, en ne réalisant pas toujours de labour. Le sur-semis nous permet de revitaliser certaines de nos prairies en place. Nous veillons à garder un maximum de surfaces accessibles pour le pâturage"





LE TROUPEAU

95 laitières
(80% Prim'Holstein, 20% Simmental)



22 génisses de moins de 1 an
28 génisses de 1 à 2 ans
22 génisses de plus de 2 ans

Soit 143 UGB

- 514 000 L livrés à Lactalis à 426€/1000L
- 26 réformes (986€/vache)
- 40 veaux (193€/veau)
- 6 génisses de renouvellement (1600€)

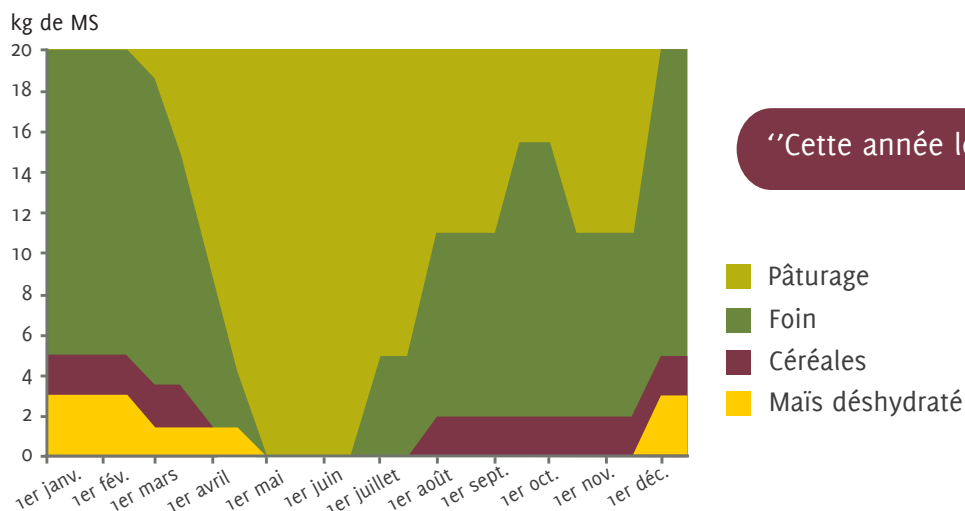
1,1 UGB/ha de SAU
1,3 UGB/ha de SFP
1,26 ha herbe/VL

Frais vétérinaires : 13€ / UGB / an
Taux de réforme : 24%
Nombre de lactations/vache : 4,1

"Habituellement le taux de réforme avoisine plus les 20%. Cette année il a augmenté en raison de l'année de sécheresse où nous avons eu des manques de fourrages et avons décidé en conséquence de réformer un peu plus."

"Nous avons l'objectif de faire vêler à partir de mars pour avoir moins d'animaux l'hiver en vendant des réformes à l'automne. Cela nous permettra de limiter les problèmes si nous avons des difficultés à constituer des stocks."

L'ALIMENTATION DU TROUPEAU



"Cette année le foin était de très bonne qualité."

Le séchoir en grange

En 2002, nous avons fait le choix de construire un séchage en grange. A l'époque, l'objectif était avant tout de respecter le cahier des charges bio (limité à 50% d'ensilage total), mais également :

- D'avoir des fourrages de qualité
- De gagner en autonomie alimentaire ; en effet, séchée en grange, l'herbe conserve l'essentiel de ses valeurs alimentaires et notamment toute sa richesse en azote.
- D'être moins tributaire des conditions météorologiques lors des foins. Ainsi, les fauches peuvent s'étaler du 20 Avril au 15 Octobre et l'herbe ne reste que 3 jours au sol en Avril Mai et à peine 2 jours de Juin à Août.
- D'améliorer les conditions de travail.

Le séchoir comporte 3 cellules de 150m2 chacune, ce qui permet de sécher jusqu'à 400 T de foin grâce à ses deux ventilateurs.





LA PRODUCTION LAITIÈRE



- TP : 31,6‰
- TB : 40,4‰

Quota : 521 000 L
 Production moyenne : 6 000 kg/VL/an
 3 711 L/ha SAU
 4 047 L/ha SFP

"Depuis la mise en place du séchoir, notre système est rodé. Aujourd'hui nous produisons 6000 Kg de lait par vache. Notre objectif est d'atteindre les 6500 kg/VL/an. Pour cela nous regroupons les vêlage au printemps pour avoir plus de lait. Pour atteindre cet objectif nous devons aussi améliorer la qualité de notre fourrage, nous envisageons donc de mettre en place un déshumidificateur."

COÛTS DIRECTS pour 1000l de lait livrés



- Fourrages : 40€
 - Concentrés : 17€
 - Minéraux : 4€
 - Frais vétérinaires : 6€
 - Frais divers : 21€
 - Frais d'élevage : 26€
- 61€ de coût alimentaire (Fourrages + Concentrés + Minéraux)
- 53€ de frais d'élevage (Frais vétérinaires + Frais divers + Frais d'élevage)

114€ de coût pour 1000 l de lait livrés
 Marge brute lait 376€/1000l ou 1671€/ha SFP consommé

LES COÛTS DE MÉCANISATION



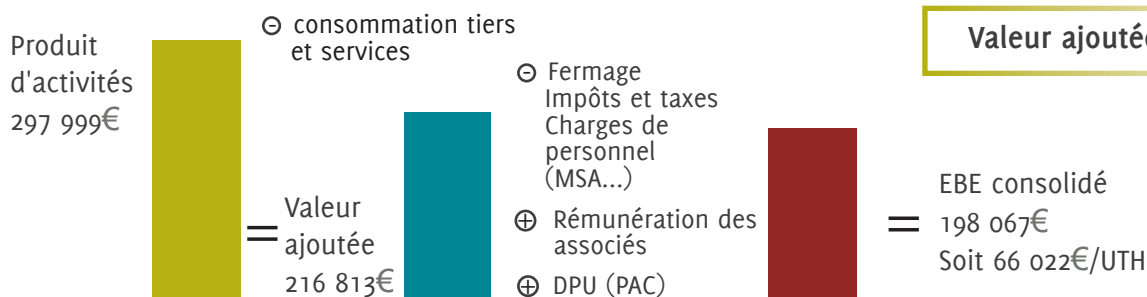
Pour 100€ de coût de mécanisation

- Amortissement
- Travaux tiers
- Entretien et réparation matériel
- Carburants et lubrifiants

L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

l'EBE sert à payer les prélèvements privés, les amortissements et à avoir une marge de sécurité

EBE consolidé : 198 067€



Agrobio 35
 Les Agriculteurs Bio d'Ile et Vilaine

Les principaux financeurs du développement de la bio en Ile-et-Vilaine sont :

